

Communiqué de presse

Juin 2020

ENTREE DES ARTISTES

Un nouveau dispositif culturel pour les résidents d'EHPAD et les enfants accueillis à la Cité de l'Enfance

Des animations du 15 juin au 31 juillet

Le Département des Hauts-de-Seine œuvre à diffuser une culture pour tous, exigeante et accessible, notamment aux publics scolaires et aux personnes les plus éloignées des arts. En raison de la crise sanitaire, le Département adapte le dispositif *Entrée des artistes*, qui propose aux publics dits « empêchés » un parcours artistique pluridisciplinaire en partenariat avec des acteurs culturels et sociaux ou médicosociaux. Du 15 juin au 31 juillet, résidents d'EHPAD et d'une structure de l'aide sociale à l'enfance pourront participer à des animations à distance autour de la musique et de la danse.

Pour la saison 2019/2020, dix projets étaient programmés sur l'ensemble du territoire, reflétant une diversité de publics visés et de disciplines artistiques mobilisées. En raison de la crise sanitaire, ils ont été révisés en fonction de leurs états d'avancement :

> Trois projets ont été réalisés avant le confinement

Création d'un spectacle de musique, chant et poésie pour les résidents du foyer de migrants à Antony,

Réalisation de la bande sonore d'une pièce chorégraphique pour les patients de l'hôpital de jour de Malakoff,

Atelier de construction et mise en scène de marionnettes pour les personnes âgées de la résidence Joliot-Curie à Malakoff.

> Des animations au jardin et digitales voient le jour du 15 juin au 31 juillet

Concerts au jardin d'ensembles de musique classique soutenus par le Département et d'artistes accompagnés dans le cadre du Programme d'Accompagnement à la Professionnalisation d'Artistes des Hauts-de-Seine (PAPA - musiques actuelles) dans les EHPAD de Chaville, Issy-les-Moulineaux, Suresnes, Gennevilliers, Villeneuve-la-Garenne, Nanterre et Boulogne-Billancourt,

Atelier de composition musicale à distance pour les enfants accueillis à la Cité de l'Enfance au Plessis-Robinson avec l'artiste Samifati,

Atelier de danse à distance via zoom pour les personnes âgées de l'EHPAD du Centre d'Accueil de Soins Hospitaliers (CASH) de Nanterre.

> Trois projets devaient se dérouler entre mars et juin et sont reportés entre septembre 2020 et février 2021

Atelier de création visuelle et sonore pour les résidents de l'EHPAD Les Abondances à Boulogne,

Atelier sculpture pour les résidents d'un foyer d'hébergement d'adultes handicapés à la Garenne-Colombes.

Atelier de Musique Assistée par Ordinateur et composition musicale pour les personnes âgées du CASH de Nanterre.

> La programmation restante sera complètement réaménagée et étoffée en vue de proposer aux structures sociales et médico-sociales les plus impactées par la crise sanitaire un accès à la culture et à une pratique artistique.



A propos du dispositif *Entrée des artistes*

Entrée des artistes permet aux résidents d'établissements de personnes âgées (EHPAD et résidences autonomie), de foyers d'accueil de personnes en situation de handicap et aux bénéficiaires de structures de l'aide sociale à l'enfance de participer à des ateliers alternant découverte et pratique d'un art. Ce dispositif les sensibilise à l'occasion d'un parcours de 3 à 4 mois à la musique, au chant, à la danse, au théâtre, aux arts du cirque, aux arts visuels ou au patrimoine. Une restitution est ensuite proposée devant les familles et un public élargi (autres structures, habitants du quartier). L'ensemble des projets est réalisé avec des artistes professionnels implantés ou ayant un ancrage sur le territoire.

Entrée des artistes se trouve au cœur du projet de la vallée de la Culture et a pour objectif de changer la représentation sociale de la vieillesse et du handicap, et d'offrir un égal accès à la culture et à la pratique artistique aux résidents de ces institutions ainsi qu'aux bénéficiaires de l'action sociale départementale.

En 2018-2019, 800 personnes ont pu participer à ces parcours culturels.

Contact presse Marion DEBAIN

Tél: 01 47 29 36 69 mdebain@hauts-de-seine.fr www.hauts-de-seine.fr